

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 de la Fédération Suisse de Voile Swiss Sailing

Samedi, 20 novembre 2021, 13h00 à 15h45, Maison du Sport à Ittigen

1. Rétrospective

1.1 Salutations

Le président a.i. salue les participant-e-s à l'Assemblée générale organisée à la Maison du Sport à Ittigen, et en particulier les président-e-s nouvellement entré-e-s en fonction, ainsi que Jean-Pierre Marmier, membre d'honneur. Puis il annonce l'ouverture de l'assemblée.

Après un discours succinct, le président a.i. donne la parole au directeur, Marc Oliver Knöpfel. Celui-ci informe que Martin Vogler, ancien président de Swiss Sailing, ne pourra malheureusement pas participer à l'Assemblée générale d'aujourd'hui pour des raisons de santé et s'en excuse. Swiss Sailing profite de l'occasion pour souhaiter un bon rétablissement à Martin Vogler !

La liste des excusés (clubs et classes) et la liste de présence peuvent être consultées sur demande au secrétariat.

1.2 Mutations (clubs et classes)

Les mutations suivantes de clubs et de classes en 2021 sont à signaler :

Membres ordinaires

Admission Club (Nombre après admission/fusion : 147)

- Association Centre d'Entraînement à la Régate (CER), Région 1

Admission Classe (Nombre après admission : 44)

- Swiss Kitesailing Association Class (SKA_Class)

Fusion

- Fusion entre le SCM (Segelclub Murten) et le WSCM (Wassersportclub Murten). Le WSCM a été dissous ; le club continue sous le nom du SCM (région 2).

1.3 Constitution de l'Assemblée

Le directeur informe que l'assemblée a été convoquée conformément aux statuts et dans les délais prescrits. Elle peut donc délibérer selon l'ordre du jour.

Les scrutateurs suivants sont proposés et **approuvés à l'unanimité** :

- | | |
|---|--------------------------|
| - Hans Lüdi (15m2 SNS) | - Ludovic Siegwart (CNM) |
| - Martin Caspar (YCR) | - Yorick Klipfel (ACVL) |
| - Philippe Koch (SSLA, DRCS) | - José Del Vallé (CNP) |
| - Thomas Blatter (MYCS) | - François Pittet (CVMC) |
| - Garlef Baum (Dragon) | - Sacha Mei (CVVi) |
| - Raoul Marty (Swiss Windsurfing) | |
| - Ernst-Peter Burger (TBSV), Réserve | |

Le **bureau de vote** est dirigé par **Andreas Kaufmann (membre du CC)**. Bruno Rossini se tient à ses côtés pour l'assister.

Sont présents (sur 147 clubs et 44 classes) :

79 clubs de 9 régions	=	910	voix
18 associations de classe	=	<u>79</u>	voix
Total des voix représentées	=	989	voix
Majorité absolue	=	495	voix
Majorité des 2/3	=	660	voix

Les statuts ne prévoient aucun quorum. L'assemblée est déclarée conforme, quel que soit le nombre de personnes présentes ou représentées, et peut donc délibérer.

Approbation de l'ordre du jour

Le président a.i. demande si quelqu'un souhaite déposer une motion visant à modifier le déroulement de l'ordre du jour. En l'absence d'une telle motion, il déclare l'ordre du jour approuvé.

1.4 Procès-verbal AG 2020 / Procès-verbal Élection 2021

- Proposition d'approbation du procès-verbal de l'AG 2020

Décision

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 est **approuvé à l'unanimité**. L'Assemblée remercie sa rédactrice, Denise Hasenfratz.

- Proposition d'approbation du procès-verbal de l'élection organisée en 2021

Décision

Le procès-verbal de l'élection organisée en 2021 est **approuvé à l'unanimité**.

1.5 Comptes annuels 2020 / Rapport de l'organe de révision

Le directeur présente en détail les comptes annuels 2020 avec le bilan et le compte de résultats (les documents ont été envoyés préalablement à l'AG).

Les comptes annuels 2020 ont été établis selon la norme Swiss Sport GAAP RPC 21. Il se dégage un déficit annuel de CHF 15'173 (supérieur de CHF 207 par rapport au budget). Au 31.12.2020, le capital de la fédération s'élève à CHF 238'512.

Le directeur explique les principaux écarts entre le compte de résultats 2020 et le budget. Toutes les explications peuvent être consultées dans le rapport annuel.

Question:

Walter Baumgartner (Yngling): Les contributions versées par la Confédération doivent-elles être remboursées ou nous appartiennent-elles ?

Réponse:

Marc Oliver Knöpfel: Il s'agit de contributions de stabilisation COVID « à fonds perdu ». Ces contributions nous appartiennent et ne doivent pas être remboursées.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Selon le rapport de révision (envoyé au préalable aux participant-e-s) de la société Knüsel Treuhand AG portant sur le contrôle restreint des comptes annuels 2020, l'organe de révision n'a rencontré aucun élément permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

L'organe de révision ne formulant aucune recommandation, le directeur prie les participant-e-s de l'assemblée, au nom du Comité Central, d'approuver les comptes annuels 2020.

Décision

Les comptes annuels 2020 sont **approuvés à l'unanimité**.

1.6 Octroi de la décharge

Le directeur prie ensuite les participant-e-s de donner quitus au Comité Central pour l'exercice 2020.

Décision

L'Assemblée générale **donne quitus à l'unanimité** au Comité Central pour la gestion de la fédération en 2020 (sur la base des comptes annuels et du rapport d'activité).

1.7 Rapports annuels 2021

Le président a.i. puis le directeur formulent tour à tour quelques observations en se basant sur le rapport d'activité 2021 dans lequel toutes les activités opérationnelles de l'année ont été consignées. Le rapport d'activité est disponible en ligne et a été envoyé par e-mail à tous les président-e-s de club et classe avant l'Assemblée générale. Le rapport est également publié sur la page d'accueil de Swiss Sailing.

Le directeur annonce qu'à partir du 1er janvier 2022, Jean-Bernard Luther (ancien chef du département Racing/membre de la Direction) réintègrera la Direction.

Il est très heureux que la Direction puisse à nouveau compter sur la précieuse collaboration de Jean-Bernard et qu'il se soit mis jusqu'à présent à la disposition de Swiss Sailing en tant qu'administrateur de Manage2sail.

La responsable de la communication Diana Fäh quittera Swiss Sailing fin novembre 2021. Entre-temps, le poste de responsable senior de la communication a été pourvu à 50%. La sélection d'autres collaborateurs (H ou F) à hauteur d'un équivalent temps plein dans le domaine de la communication se poursuit.

Le directeur remercie chaleureusement les membres de la Direction, les collaboratrices du bureau et tous les fonctionnaires bénévoles pour leur précieux travail et leur engagement en faveur du sport de la voile en Suisse.

Remarque

Ernst Schneibel (Fireball): J'ai deux remarques à faire. Dans la liste des détenteurs de titres, il est écrit que le CS Fireball a été annulé en raison du nombre insuffisant de participants, ce qui est faux. L'annulation a eu lieu pour des raisons liées au COVID.

De plus, le titre de champion d'Europe 2021 de la classe Fireball remporté par Claude Mermod (RCO) et Ruedi Moser (SCoW) n'est pas mentionné.

Le président a.i. informe que cela a déjà été adapté en conséquence la veille de l'Assemblée générale.

Décision

Le rapport annuel 2021 est **approuvé à l'unanimité**.

2. Hommages

2.1 Départs 2020 : Martin Vogler (président central), Olivier Baudet (vice-président), Bruno Rossini (membre du Comité Central)

Le directeur remercie chaleureusement Olivier Baudet et Bruno Rossini pour leur participation et leur engagement au sein du CC en faveur de Swiss Sailing et de la voile suisse. Un cadeau leur est remis en guise de remerciement. Martin Vogler a malheureusement dû se désister pour des raisons de santé ; son cadeau lui sera remis personnellement.

2.2 Démission 2021 : Marc Oliver Knöpfel (président central)

Marc Oliver Knöpfel a pris les rênes de la direction le 1^{er} avril 2021 et a quitté la présidence centrale le 31 mars 2021. Le président a.i. rend hommage à Marc Oliver Knöpfel au nom de Swiss Sailing et le remercie pour l'immense travail accompli pendant les années 2017-2020 en tant que vice-président et de 2020 à 2021 en tant que président central et lui remet un cadeau en guise de remerciement.

2.3 Présentation du projet SP80 / World Sailing Speed Record

Une jeune équipe d'ingénieurs de l'EPFL s'est fixé pour objectif de battre le record du monde de vitesse à la voile en 2023. Concrètement, l'équipe souhaite atteindre une vitesse de 80 nœuds (soit environ 150 km/h) avec un bateau qu'elle a elle-même construit. Mayeul van den Broek (ingénieur mécanique EPFL) a présenté ce projet révolutionnaire SP80 aux personnes présentes.

3. Perspectives

3.1 Élection président-e du Comité Central

Le siège de président étant désormais vacant, André Bechler (vice-président) se présente à l'élection en tant que président FR.

Le président a.i. demande à l'assemblée si un-e autre candidat-e souhaite se présenter à la présidence centrale, mais personne ne se manifeste.

Décision

André Bechler est élu à l'unanimité en tant que nouveau président central.

3.2 Élection vice-président-e-s du Comité Central

Paul Mürger (membre du CC) se présente à l'élection de vice-président DE et Joël Broye à celle de vice-président FR.

Le président a.i. demande à l'assemblée si un-e autre candidat-e souhaite se présenter à la vice-présidence, mais personne ne se manifeste.

Élection vice-présidence DE

Paul Mürger est élu à l'unanimité en tant que nouveau vice-président DE.

Élection vice-présidence FR

Joël Broye est élu à l'unanimité en tant que nouveau vice-président FR.

3.3 Élection membre(s) du Comité Central

Anne-Sophie Thilo et Claudio Reynaud se présentent à l'élection des membres du CC.

Le président a.i. demande à l'assemblée si un-e autre candidat-e souhaite se présenter à l'élection des membres du CC, mais personne ne se manifeste.

Décision

Anne-Sophie Thilo est élue à l'unanimité en tant que nouvelle membre du CC.

Décision

Claudio Reynaud est élu à l'unanimité en tant que nouveau membre du CC.

Le président a.i. est très heureux que le Comité Central de Swiss Sailing soit à nouveau au complet et que l'équilibre linguistique et culturel soit également rétabli au sein de l'organe stratégique de la Fédération Suisse de Voile.

Le président nouvellement élu remercie lui aussi chaleureusement les personnes présentes pour la confiance qui lui a été accordée. Il est également heureux que le Comité Central soit à nouveau au complet avec sept membres et se réjouit à l'avance de la collaboration dans la nouvelle composition.

3.4 Révision du Règlement des Championnats de Suisse

Paul Münger remercie chaleureusement le groupe de travail dirigé par Jean-Bernard Luther et tous

ceux qui ont participé à l'élaboration de ce règlement, ainsi que les personnes qui ont donné leur avis lors de la consultation de mai 2021 et qui ont répondu à temps. Nous remercions également Marc Oliver Knöpfel, qui a assuré la coordination. Au total, 14 commentaires ont été reçus, dont la plupart ont été pris en compte. Paul Münger annonce qu'un petit nombre de questions ont été posées peu avant l'AG et donne des explications à ce sujet. Il fait remarquer que le règlement stipule dans la partie 14.3 que des adaptations ultérieures sont possibles à tout moment. Après l'AG, toutes les annexes au règlement des CS devront être révisées, si nécessaire. Pour la SSLA, une solution propre sera élaborée en 2022. Après votation, le nouveau règlement des CS entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Question:

Martin Frauchiger SCoW: Je voudrais aborder la question du nombre minimum de bateaux. En 2018, il y avait un consensus sur le nombre de 15 bateaux. Pourquoi ce consensus a-t-il été rompu?

Réponse:

Paul Münger: Nous ne voulons pas réduire le nombre de participants, cela a un impact sur la qualité, l'activité souhaitée et la perception vis-à-vis de l'extérieur, comme par exemple par d'autres disciplines sportives ou également par des sponsors.

Commentaires

Jean-Marie Salina (CNM) : Le nombre de participants ne dit rien sur la qualité.

Guido Aschieri (Nacra15&17) : Je partage l'avis de Jean-Marie. Dans les classes juniors prioritaires pour World Sailing et SST (relève pour les classes olympiques), le nombre minimum de participants suisses défini par le règlement n'est pas approprié car cela ne permet pas d'organiser une activité nationale attractive visant à développer les flottes suisses. De plus, je trouve que cela n'est pas correct de fixer le même nombre de bateaux pour les équipages individuels et en double. Il faudrait prévoir une dérogation pour les classes juniors prioritaires WS/SST selon des critères pondérés et sur indications de SST.

Jean-François Fischer (VLM) : Le CS Nacra15 aurait cependant pu avoir lieu si l'on avait pu compter tous les bateaux, c'est-à-dire également les bateaux étrangers. Je suis d'avis que tous les bateaux, donc aussi les bateaux étrangers, devraient être inclus dans le nombre de participants exigé.

Jean-Pierre Marmier (membre d'honneur) : Je n'ai jamais reçu de réponse à mes commentaires (feedback) lors du tour de consultation. J'estime que tous les auteurs de « feedback » auraient dû recevoir une réponse à leurs commentaires et j'aurais donc souhaité en obtenir une du groupe de travail. Par ailleurs, je tiens à signaler que la version française du règlement mentionne le terme « femmes » qui devrait être remplacé par « dames » selon moi. Le terme « femmes » est indécent dans un tel règlement.

Le président a.i. demande au SCoW s'il souhaite soumettre au vote sa proposition d'uniformiser le nombre minimum de 15 bateaux participants. Martin Frauchiger acquiesce.

Décision sur la proposition du SCoW :

La proposition du SCoW est **rejetée** par 411 non, 276 oui et 247 abstentions.

Après le rejet de la proposition du SCoW, le règlement des CS révisé est soumis au vote.

Décision sur le règlement CS:

Le règlement révisé des championnats de Suisse est **approuvé** par 788 oui, 60 non et 78 abstentions.

3.5 Révision des statuts

Les statuts ont été adaptés à la réalité. Ils comprennent des précisions sur l'élection du président, le transfert des compétences du CC à la Direction ainsi que des précisions sur le droit de participation aux régates et diverses modifications rédactionnelles.

Décision :

Les modifications des statuts sont **approuvées à l'unanimité**.

3.6 Cotisations

Motion du Comité Central :

Le Comité Central propose de maintenir les cotisations et taxes suivantes comme suit :

Clubs :

- 1) CHF 50 par membre ayant le droit de vote
- 2) CHF 10 supplémentaires par membre ayant le droit de vote affectés intégralement à SST (soit CHF 60.- au total par membre ayant le droit de vote)

Classes Dériveurs :	CHF 100
Classes Lestés :	CHF 300
Swiss Sailing League (Association) :	CHF 300
Membres associés :	CHF 200
Personnes individuelles (membres directs SwS) :	CHF 100
Droit d'admission clubs + classes :	CHF 200
Taxe de publicité individuelle :	CHF 0.75 (x longueur en m ³) + TVA 7.70 %
Taxe licence par membre d'équipage :	CHF 10 à 25 max./manifestation, dont CHF 5 pour Swiss Sailing
Taxe de recours :	CHF 60 + TVA 7,70 %

Décision

La proposition du CC visant à maintenir les cotisations et taxes pour 2022 est **approuvée à l'unanimité**.

3.7 Budget annuel 2022

Les participant-e-s ont reçu le budget 2022 et les commentaires y afférents. Le budget prévoit un bénéfice de CHF 580. Le directeur explique les principaux chiffres financiers dans le compte de résultat budgétaire 2022. Toutes les explications peuvent être consultées dans le rapport annuel. Il indique également que d'ici fin 2023, CHF 100'000 doivent être accumulés à partir des bénéfices annuels afin d'avoir les fonds propres nécessaires à la construction du CNP à Lausanne.

Décision

Le budget annuel 2022 est **approuvé à l'unanimité**.

3.8 Réélection de l'organe de révision Knüsel Treuhand AG

Décision

La société de révision Knüsel Treuhand AG (www.kthi.ch) est **réélue à l'unanimité** comme organe de révision de la fédération.

3.9 Dérogation aux critères de qualification des Championnats de Suisse 2022

La dérogation stipule que les classes avec autorisation d'organiser un CS en 2020 peuvent également organiser un CS en 2022 sans autre qualification ou autorisation (comme en 2021). Les classes sans autorisation d'organiser un CS en 2020, mais qui remplissent les critères de qualification en 2020 et/ou 2021, recevront une autorisation pour 2022. La Direction fera preuve de souplesse à cet égard.

Comme il s'agit d'une dérogation, c'est à l'AG de prendre une décision à ce sujet.

Décision

La dérogation aux critères de qualification des championnats de Suisse 2022 est **approuvée à l'unanimité**.

4. **Annonces / Divers**

4.1 Désignation du lieu de l'Assemblée générale 2022

Le président a.i. propose que la prochaine Assemblée générale de Swiss Sailing soit organisée le **12 novembre 2022** à la Maison du Sport.

Décision

La proposition visant à organiser la prochaine Assemblée générale le 12 novembre 2022 à la Maison du Sport à Ittigen est **approuvée à l'unanimité**.

4.2 Rendez-vous 2022

Rendez-vous importants en 2022

- 5 mars 2022 **Congrès de la Fédération de Swiss Sailing** à BernExpo (parc des expositions)
- 9-12 juin 2022 **Bodenseewoche**
- 10-12 juin 2022 **Bol d'Or Mirabaud** sur le lac Léman
- 12-14 août 2022 **Windweek** à Brunnen
- 12 novembre 2022 **Assemblée générale de Swiss Sailing** à la Maison du Sport à Ittigen près de Berne

Initiative « Women Sailing SSLA »

Marlène Rump a présenté l'initiative « Women Sailing SSLA » dans le cadre de l'AG et a demandé aux personnes présentes de sensibiliser les membres de leurs clubs, en particulier les femmes, à cette initiative importante.

Hommage / Démission du Comité Central de Christoph Caviezel, président a.i. (vice-président) de Swiss Sailing

Au nom de Swiss Sailing, le directeur rend hommage à l'immense travail accompli par Christoph Caviezel au cours des quatre dernières années et demie et lui remet un cadeau en guise de remerciement. Christoph Caviezel a réalisé de grandes choses dans le domaine de la stratégie, de la gestion de la fédération et de la communication. Son travail a permis de moderniser les fondements de notre fédération et enrichira durablement celle-ci dans de nombreux domaines.

4.4 Sondage, Mot de clôture

Plus personne ne demande la parole.

Le président a.i. remercie **Astrid Krüger** et **Benjamin Ilschner**, chargés de la traduction en simultanée, pour leur précieux travail. L'Assemblée générale les remercie également chaleureusement par des applaudissements nourris et tous deux reçoivent un cadeau en guise de remerciement.

En outre, le président a.i. remercie Denise Hasenfratz, Véronique Schwitter, Diana Fäh Mosimann et Theresa Lagler pour leur précieux travail avant et durant l'AG et le directeur leur remet un présent.

Le président a.i. remercie également les membres de la Direction et du Comité Central pour leur engagement et l'excellent travail qu'ils ont accompli.

Le président a.i. clôt l'assemblée en remerciant chaleureusement les membres ordinaires pour leur soutien indéfectible et les convie à un apéritif.



Christoph Caviezel, président central a.i.



Fin de l'Assemblée générale : 15h45

Pour le PV : Denise Hasenfratz

La version allemande de ce document tient lieu de texte original et c'est lui qui fera foi en cas de divergence d'interprétation d'ordre linguistique.